



## Compte-rendu

### Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le mardi 10 mars 2020 de 9h30 à 11h30

Lieu : La Bibliothèque, mairie d'Aigaliers

**CA de l'Association** (par ordre alphabétique) : Jim Cluchey, Yves Engrand, Nicole Gaüzère, Claude Huguet-Bordel, Lydie Krause, Claire Lasserre, Jean-Pierre Lasserre, Thérèse Martin-Dath, Patricia Matisson, Florence Meillat, Véronique Peron, Daniel Viard.

**Absents excusés** : Claire Lasserre, Jean-Pierre Lasserre, Patricia Matisson

**Invitée** : Marie Fajardo.

#### 1. Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.

Le CA approuve le CR de la réunion du 14 janvier 2020 à l'unanimité des présents.

#### 2. Point comptable.

Le résultat réel est conforme au prévisionnel. À noter que nous sommes en début d'année et qu'il n'y a pas vraiment de recul sur l'activité pour l'instant.

#### 3. Programme du second trimestre.

**Sortie proposées par Lydie Krause et Véronique Peron :**

- Visite guidée de la centrale hydro-électrique et de l'écluse de Bollène, le 26 avril 2020 à 14h. Tarifs : 6,50 € par adulte / 4€ par enfant de 8 à 18 ans. Pas de visite pour les moins de 8 ans. Groupe max. : 25 personnes.
- Carrières de lumières aux Baux de Provence : Événement Dali /Gaudi, le 17 mai 2020 à 14h30. Tarifs : adulte 10,50 € / 7 à 25 ans : 5,50 €. Gratuit pour les moins de 7 ans.
- Visite libre avec audio-guide du musée d'art et d'histoire et de l'amphithéâtre d'Orange, le 14 juin à 14h. Gratuit pour les moins de 7 ans. Groupe min. : 20 personnes.

**Confirmation du reste du programme :**

- Tennis & jeux de balle le 14 avril
- Jeux en famille le 14 avril (à confirmer avec Myriam Contal)
- Poney le jeudi 16 avril (réservation confirmée)
- Sur un fil (cirque) le 17 avril (réservation en cours)
- Atelier Scratch le 18 avril
- Bowling le 15 mai
- Nettoyons la garrigue le 16 mai. Renseignements pris, la mairie d'Aigaliers est inscrite.
- 2 ateliers informatiques les 25 avril et 16 mai proposés par Jim Cluchey
- Fête de fin d'année le 7 juin
- Expo Inde insolite : l'idéal serait de la prévoir début avril. Claude Huguet-Bordel va contacter Gérard Bellaïche pour l'organisation.
- Patchwork, peinture sur porcelaine et P'tite couture se décideront au coup par coup car aussi bien Claire Lasserre que Thérèse Martin ne sont pas fixées sur leur agenda des semaines à venir.

**Finalisation de la Lettre** : Thérèse Martin étant absente début avril, toutes les infos doivent être réunies pour une impression dès le 23 mars afin de pouvoir la distribuer entre le 30 mars et le 3 avril.

#### 4. Organisation de l'AG.

**Rapport moral** : Les remarques de Claire Lasserre sur le rapport moral ont été prises en compte. Le rapport moral est approuvé à l'unanimité. Il sera communiqué par mail aux adhérents en même temps que les convocations. Il sera également mis en ligne sur le site Internet. Date butoir : 13 mars.

La liste des partenaires invités est approuvée.



## Compte-rendu

### Réunion du CA de l'Association l'Aphyllanthe

Date : le mardi 10 mars 2020 de 9h30 à 11h30

Lieu : La Bibliothèque, mairie d'Aigaliers

**Procédure de vote pour les nouveaux postulants au CA.** Trois membres ne se représentent pas : Jean-Pierre & Claire Lasserre et Lydie Krause. Il faudra joindre un appel à candidature avec les convocations. Au cas où il y aurait plus de postulants que de sièges, il pourra être procédé à un vote, soit à main levée, soit secret. Un CA pour élire le nouveau bureau sera tenu dans la foulée de l'AG. Il faut prévoir une liste d'émargement à l'entrée.

**Organisation :** chaque adhérent est invité à apporter un plat salé ou sucré, l'Association offre les boissons et le pain.

#### 5. Sujets divers :

- **DLL :** suite à la réunion en présence de la mairie et du réseau des bibliothèques de la CCPU, il avait été convenu que la convention entre la DLL et la mairie courrait jusqu'à fin 2020. A partir de là, il faudrait suivre la formation pour que la convention soit reconduite. Or, depuis, la DLL a signifié qu'elle retirait le service de prêt de DVD et que l'ancienne convention de 2016 ne serait pas renouvelée car le schéma d'action de la DLL en faveur des bibliothèques municipales a été largement modifié. De son côté, la mairie a dit qu'elle ne ferait pas d'efforts pour rester dans le cadre de cette convention. La mise en réseau avec la CCPU permet d'avoir accès au fond des 17 structures en réseau, ce qui permettrait de compenser, en partie, le service du bibliobus.
- **Assurance :** depuis 2008, l'Association, parce qu'elle est locataire à titre gracieux de la mairie, n'était pas assurée en RC sur les risques associés aux locaux (biens immobiliers). Après avoir remis les choses à plat et rectifié avec la MAE, il s'avère que les frais d'assurance vont s'élever à environ 1000 €. Après les élections municipales, il est prévu de consulter un autre assureur avec la mairie et de souscrire à un contrat « intégré » afin d'éviter les garanties en doublon.
- **Demandes de subvention :**
  - Demande d'équipement auprès de la CAF pour environ 6000 €. Le bureau demande au CA de l'autoriser à faire une dépense de 1000 € en cas d'acceptation de la demande de subvention. En effet, pour le budget présenté, il faudra que l'Aphyllanthe verse cette somme, à égalité avec la mairie.
  - FDVA (anciennement réserve parlementaire) : demande pour 5000 €.
- **Vaisselle pour l'AG :** plutôt que d'en acheter, pourquoi ne pas profiter du stock mis à disposition gratuitement par l'association *Choux-fleurs et pissenlits* ?
- **Facebook & les réseaux sociaux :** Jim Cluchey se pose la question de créer une page Facebook l'association afin de toucher d'autres couches, plus jeunes, de la population, notamment en septembre au moment des inscriptions aux activités hebdo des enfants, qui sont toujours déficitaires. Ils ont fait un test avec Thérèse Martin, qui a créé une page et un profil Facebook. L'idée serait d'émettre des informations, mais pas de permettre les échanges avec les visiteurs. Eloïse Burggraf s'était proposée pour la gestion et l'animation d'une page pour l'Association. Le CA est d'accord pour explorer d'autres modes de communication, dont celui-là.

#### 6. Date du prochain CA

Lundi 30 mars à 9h30

----- Message transféré -----

**Sujet :** Demande de modification du CR du 10/03/2020 de l'alinéa DLL

**Date :** Sat, 2 May 2020 15:33:33 +0200

**De :** Daniel Viard <[danielviard@free.fr](mailto:danielviard@free.fr)>

**Pour :** Claude HUGUET - BORDEL <[claudehuguetbordel@gmail.com](mailto:claudehuguetbordel@gmail.com)>, Jim Cluchey <[jcluchey@orange.fr](mailto:jcluchey@orange.fr)>, Yves ENGRAND <[ginette.engrand@gmail.com](mailto:ginette.engrand@gmail.com)>

Bonjour,

J'ai comme les autres membres du C.A. reçu l'invitation à participer à la prochaine réunion du CA le 5 mai prochain.

Le C.R. de la dernière réunion du C.A. le 10/03/2020 ne pourra recevoir mon approbation car les informations qui y sont mentionnées dans le paragraphe 5 Sujets divers, alinéa DLL (voir ci-dessous)

- *DLL : suite à la réunion en présence de la mairie et du réseau des bibliothèques de la CCPU, il*

*avait été convenu que la convention entre la DLL et la mairie courrait jusqu'à fin 2020. A partir de là, il faudrait suivre la formation pour que la convention soit reconduite. Or, depuis, la DLL a signifié qu'elle retirait le service de prêt de DVD et que l'ancienne convention de 2016 ne serait pas renouvelée car le schéma d'action de la DLL en faveur des bibliothèques municipales a été largement modifié. De son côté, la mairie a dit qu'elle ne ferait pas d'efforts pour rester dans le cadre de cette convention. La mise en réseau avec la CCPU permet d'avoir accès au fond des 17 structures en réseau, ce qui permettrait de compenser, en partie, le service du bibliobus.*

ne correspondent pas aux informations des Conventions établies entre la DLL et la Mairie d'Aigaliers, entre la Mairie d'Aigaliers et l'Aphyllanthe.

J'ai envoyé à ce sujet le message ci-dessous à Marie qui vous l'a transmis le 01/04//2020.

*Les informations données sur le sujet D.L.L.dans le C.R. du C.A.du 10 mars 2020 ne sont pas exactes:*

*DLL : suite à la réunion en présence de la mairie et du réseau des bibliothèques de la CCPU, il avait été convenu que la convention entre la DLL et la mairie courrait jusqu'à fin 2020. A partir de là, il faudrait suivre la formation pour que la convention soit reconduite. Or, depuis, la DLL a signifié qu'elle retirait le service de prêt de DVD et que l'ancienne convention de 2016 ne serait pas renouvelée car le schéma d'action de la DLL en faveur des bibliothèques municipales a été largement modifié. De son côté, la mairie a dit qu'elle ne ferait pas d'efforts pour rester dans le cadre de cette convention. La mise en réseau avec la CCPU permet d'avoir accès au fond des 17 structures en réseau, ce qui permettrait de compenser, en partie, le service du bibliobus.*

• *La convention entre la Mairie et le Département arrivait à échéance le 13 janvier 2020 avec tacite reconduction de quatre années sauf dénonciation trois mois avant la date anniversaire.*

*La convention reconduite jusqu'en 2024 ne peut être dénoncée que pour un motif d'intérêt général (sans précision sur la nature du motif) par la Mairie d'Aigaliers.*

*L'existence potentielle d'une nouvelle convention semble pure spéculation, peut-être un avenant dont nous n'aurions pas reçu une copie ce qui serait surprenant. La convention passée entre l'Aphyllanthe et la Mairie nous relie directement la convention passée entre la Mairie et le Département et l'Aphyllanthe ne peut se soustraire de l'une comme de l'autre.*

*Reste maintenant les nouvelles exigences de la DLL qui n'auraient été exprimées qu'oralement, et qu'il faudrait absolument avoir sous leur forme papier. Il est étonnant d'ailleurs que ces demandes plus contraignantes, d'après ce qui nous a été rapporté, ne soit pas officialisées et formalisées à la Mairie.*

*Je pense que le problème qui semble se poser mérite une étude approfondie sur des éléments fiables et la recherche de solutions positives pour l'Aphyllanthe. Le choix, à priori, de la rupture des relations avec la DLL ne me paraît pas être un choix forcément judicieux.*

je n'ai pas eu de retour ni de réaction à ce message et je m'en étonne, habitué au souci constant dans l'exactitude des informations transmises et à la forte réactivité du Bureau.  
Peut-être d'autres sujets jugés moins futiles dans cette période troublée où les énergies doivent se concentrer sur l'essentiel ?

Je souhaite que le le C.R. du C.A. soit modifié afin d'informer les membres du C.A. de la réalité de la situation.

Merci par avance.

Cordialement.

Daniel Viard

<2020-03-10-CR-CA-commentaires-daniel.pdf>